

Conseil municipal : Port Ariane hisse le pavillon des fêtes

D'une séance de conseil municipal somme toute très consensuelle on retiendra surtout les informations données sur les prochaines animations prévues à Port Ariane.

Des manifestations proposées par "Lattes Natation" avec le triathlon de Lattes le vendredi 8 mai et par le service des sports avec les Nautiques de Port Ariane le dimanche 24 mai. Au sujet de la qualité de l'eau de baignade, Elue d'"A gauche pour Lattes", Linda Adria s'interroge sur la multiplication des fêtes sur la commune avec Maurin Lattes centre, Boirargues et bientôt Port Ariane.

Cyril Meunier, maire, précise que ce sont Port Ariane Action et l'association des commerçants qui portent ce projet. Un projet soutenu par les élus du quartier et la commune bien entendu. Un soutien perçu comme une aide au commerce dans un secteur qui compte près de 3 500 habi-



La fête aura lieu début juin avec un quai des arts et de la culture.

tants. Marcelo Mourgues, délégué aux festivités se veut rassurant, le budget festif reste identique à celui de 2008.

La fête de Port Ariane aura donc lieu le samedi 6 juin avec un "quai des arts et de la culture" et la participation des peintres d'Artesia, un concours de pétanque et une brasucade avec les amis réunis. En fin d'après-midi place aux jou-

teurs sétois du Pavois d'or avant le concert de Patric l'occitan inscrit dans le cadre de Total Festum.

Si l'on ajoute "le quai des vigneron" le 11 juillet, le bal populaire et le feu d'artifice le 13 et l'élection de miss Lattes le samedi 18 juillet, en soirée sur l'île de la vasque, c'est tout un quartier qui va se parer des couleurs de la fête. ●

Au fil des dossiers : subventions aux associations et festivités

Remplacement d'un conseiller municipal. Mouniya Souffy, ayant donné sa démission, Marie-Joëlle Jannuzzi, venant sur la liste "Continuons ensemble avec Cyril Meunier", après le dernier élu, est appelé à la remplacer.

Acquisitions foncières en rive droite du Lez. L'agglomération de Montpellier se substituera à la commune lors des opérations d'acquisitions de parcelles en rive droite du Lez sur le secteur de la Céreirède dans le cadre des travaux de protection de la basse vallée du Lez.

Acquisition foncière auprès de la copropriété "Les Narcisses". Une parcelle de 1 227 m², au prix de 6 748 € sera acquise en vue de réaliser un équipement public (réaménagement du carrefour entre la rue de Montpellier et la rue des Jonquilles).

Aménagement du secteur cu collège Brassens. Dans le cadre des aménagements prévus sur l'îlot appelé à recevoir la future piscine d'aggloméra-

tion et en vue de la restructuration des équipements du collège des cessions seront réalisées à titre gratuit avec la communauté d'agglomération (une parcelle de 8 146 m²) et entre la commune et le conseil général de l'Hérault.

Festivités de l'été 2009. Un contrat est passé pour une prestation de l'orchestre "Octane" à Maurin, le 12 juin, pour la somme de 7 480 € TTC. La commune prendra en charge la location des structures gonflables pour la fête de Lattes centre (6 512 € TTC), et de Boirargues (1 471 € TTC).

Un contrat est signé avec la société des joueurs sétois Pavois d'Or pour l'organisation d'un spectacle de joutes (deux barques avec 40 joueurs), lors de la fête de Port Ariane, le 6 juin (coût de la prestation : 2 000 € TTC).

Recrutement de vacataires. Cinq vacataires seront recrutés pour les Nautiques de Port Ariane, organisées le 24 mai par le service des sports,

Quinze saisonniers appelés à intervenir pendant la période estivale auprès du service jeunesse (ALSH) seront engagés. Neuf vacataires encadreront les stages sportifs du 20 au 24 juillet à Quillan, leur recrutement est à assurer.

Attribution de subventions. 2 000 € au foyer rural de Maurin, pour soutenir l'équipe de patinage à roulettes qualifiée pour le championnat d'Europe (30 avril-2 mai). 2 000 € au FR Maurin et 1 000 € à l'EAB pour l'organisation de leur carnaval (25 et 26 avril). 2 500 € au FR Lattes centre pour aider au déplacement d'un groupe de hip-hop à Milan (18 et 19 avril). 500 € à l'association Les Cavaliers de Saint-Pierre qui assure un concours d'obstacles 5e catégorie. 300 € au comité départemental handisport qui réunira des collégiens en situation de handicap au Palais des sports (17 juin).

Prochain conseil municipal jeudi 14 mai. ●